



Pour les personnes en situation de handicap les plus éloignées de l'emploi : l'ESAT, un modèle inspirant, indispensable à l'inclusion sociale par le travail !

Déclaration commune à l'attention des partenaires économiques et acteurs du secteur

Le 26 janvier 2024

La troisième partie de l'émission *Cash Investigation*, diffusée le 25 janvier 2024, porte sur les Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT). L'occasion pour nous de rappeler que toutes les dérives, qui vont à l'encontre du bien-être des personnes en situation de handicap travaillant en leur sein doivent être condamnées avec la plus grande fermeté.

Les faits dévoilés sont inadmissibles et ne correspondent pas au modèle des ESAT. Leur vocation est de permettre aux personnes en situation de handicap les plus éloignées de l'emploi d'exercer une activité professionnelle, tout en bénéficiant d'un soutien médico-social. Pour concourir à la réalisation de cet objectif, la qualité de vie des personnes en situation de handicap est systématiquement recherchée.

En ESAT, le travail est un outil de l'accompagnement et non une fin en soi

Le rôle des ESAT est d'accompagner et d'orienter les personnes en situation de handicap en fonction de leurs souhaits, leurs capacités et leurs compétences vers des missions et des tâches adaptées à leur handicap.

L'accompagnement médico-social des travailleurs en situation de handicap est au cœur de l'action des ESAT. Il consiste en une approche sur mesure des personnes et comprend trois axes :

- L'adaptation des méthodes et du rythme de travail (élaboration de documents en pictogrammes pour une meilleure compréhension des consignes de travail, adaptation des processus de production au regard des capacités de chacun, etc.) ;
- Des activités de soutien (aide psychologique, exercices de facilitation à la concentration, projets professionnels individualisés, activités permettant le développement de l'autonomie, soins esthétiques, etc.) ;
- Le développement des compétences via des formations adaptées.

Un accompagnement des personnes qui ne pourrait être assuré sans relations économiques solides avec les entreprises privées et organismes publics

La gestion des ESAT est assurée par des associations privées à but non lucratif ou par des établissements publics. Leur gouvernance implique généralement les familles des personnes accompagnées. Leur action s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire avec un objectif d'utilité sociale, de solidarité et d'insertion des personnes handicapées.

Cet objectif ne pourrait être atteint sans la participation de tout un écosystème. En particulier, le rôle du binôme « ESAT - partenaires économiques » est clé :

- Grâce aux missions confiées aux ESAT par des partenaires économiques de toutes tailles et de tous secteurs, motivés par une volonté d'insertion, les travailleurs d'ESAT montent quotidiennement en compétences dans plus de 200 univers métiers.
- Grâce à ces relations économiques durables, les ESAT innoveront et se lanceront dans de nouvelles activités chaque année, conciliant développement des compétences et écoute des nouveaux besoins de leurs partenaires économiques.

Les ESAT concourent directement au dynamisme économique des territoires et à une localisation plus juste des activités, dans la mesure où près d'1/3 des établissements sont situés dans des agglomérations de moins de 10 000 habitants. En permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer un métier, d'avoir une place dans la société, les ESAT et leurs partenaires économiques jouent un rôle d'inclusion sociale et professionnelle.

Les ESAT favorisent l'inclusion sociale et professionnelle des travailleurs en situation de handicap

Alors que 62% des employeurs estiment que l'embauche des personnes en situation de handicap est « compliquée »¹, les ESAT permettent aux personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi.

La vocation de l'ESAT est d'offrir aux personnes en situation de handicap une place au sein de la société par le travail dans les meilleures conditions. Sans les ESAT, les personnes dont le handicap est important (taux d'invalidité entre 50% et 80%) n'auraient pas accès à une activité professionnelle.

Les travailleurs d'ESAT ont un statut d'usager du médico-social, justifié par la mission d'accompagnement par le travail qui est confiée aux établissements. Dans cette dynamique, les ESAT sont depuis quelques années déjà engagés dans un vaste mouvement de transformation. Lequel a récemment conduit les travailleurs à acquérir une série de nouveaux droits, renforçant leur pouvoir d'agir.

Ce mouvement favorise également les dynamiques de parcours. Les ESAT font évoluer au sein même de leur structure les personnes accompagnées. Ils font également office de passerelle vers le monde du travail ordinaire pour celles et ceux qui le peuvent et dont c'est le projet.

Comme précisé en fin d'émission par Madame Fadila Khattabi, alors Ministre déléguée en charge des Personnes handicapées, « les ESAT ne sont pas des sous-traitants comme les autres ». Nous réaffirmons notre engagement en faveur de ces établissements. Sans eux, la majorité des personnes accompagnées seraient profondément et durablement éloignées de l'emploi.

ANDICAT

Axelle Pruvot
Directrice exécutive

a.pruvot@andicat.org

APF France Handicap

Farid Marouani
Directeur des opérations

farid.marouani@apf.asso.fr

CPME

Dominique du Paty
Vice-Présidente en charge de
l'inclusion

dominiquedupaty@reseauh.fr

ESS France

Antoine Detourné
Délégué Général

a.detourne@ess-france.org

FEHAP

Elodie Hemery
Directrice Autonomie et
coordination des parcours de vie

elodie.hemery@fehap.fr

Fondation Anais

Emeric Charamel
Directeur des Opérations ANAIS
Entreprise

echaramel@fondation-anais.org

GEPSO

Jeanne Cornaille
Déléguée nationale

jeanne.cornaille@geps.com

LADAPT

Philippe Berranger
Directeur partenariats, plaidoyer et
bénévolat

berranger.philippe@ladapt.net

Le Manifeste de l'Inclusion

Julie Feniger
Déléguée générale

jfeniger@manifesteinclusion.fr

Nexem

Marie Aboussa
Directrice du pôle Offre sociale et
médico-sociale

m.aboussa@nexem.fr

Réseau Gesat

Denis Charrier
Directeur Général

denis.charrier@reseau-gesat.com

UDES

Philippe Arnal
Responsable de la communication et
des partenariats

parnal@udes.fr

Unapei

Marie Aude Torres Maguedano
Directrice exécutive

m-a.torresmaguedano@unapei.org

¹ Agefiph-Ifop, *La perception de l'emploi des personnes en situation de handicap*, 6ème édition du baromètre auprès des entreprises, du Grand Public, des salariés et des personnes en situation de handicap, décembre 2023.